HANDYNET: poursuite du développement du système HANDYNET 1995-1996 dans le cadre de HELIOS II en faveur des handicapés

1994/0168(CNS) - 15/11/1994

La commission a adopté le rapport sur le système informatisé d'information et de documentation HANDYNET, introduit en 1988 dans le cadre du programme HÉLIOS II. Le système se compose d'une banque de données destinée à aider les personnes handicapées et à fournir des informations sur les aides techniques mises sur pied au sein de la Communauté. La Commission européenne propose de maintenir le système et de l'étendre en y incluant deux nouveaux modules concernant la formation, l'emploi et l'accessibilité aux lieux publics. La commission du Parlement a adopté des amendements aux propositions de la Commission européenne plaidant notamment pour la limitation du système HANDYNET au module d'aides techniques de la banque de données et elle a considéré que les informations contenues devraient être élargies de manière à intégrer un critère de qualité. Elle a, en outre, réclamé une meilleure mise à disposition de ces données aux organismes représentatifs aux niveaux européen, national et régional concernés par les personnes handicapées. Enfin, la commission a adopté un amendement demandant à la Commission européenne de soumettre, d'ici le 31 décembre 1995 au plus tard, un rapport qui procéderait à une évaluation du système HANDYNET et prendrait en considération les avis de toutes les organisations soucieuses du bien-être des personnes handicapées.